Fiche de formation page 1/2



Lieu:

Contexte

# Référent en prévention du Harcèlement Sexuel et des Agissements Sexistes (HSAS)



Durée: 7 heures

Stage de formation Inter ou intra entreprise

8 Boulevard de Sunderland, 44600 Saint Nazaire ou dans

vos locaux (intra)

Dates: à consulter sur le site www.qvt-lean.com

Nombre de stagiaires : 2 à 6 stagiaires

INTRA: Prix / Groupe: 900 € HT / jour / Groupe de 2 à 6 stagiaires

INTER : Prix / stagiaire : 340 € HT/ jour -10% pour 2 inscrits -20% pour 3 inscrits

## **Public**

La loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel a renforcé le cadre juridique contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes au travail. Depuis le 1er janvier 2019, le CSE doit désigner, parmi ses membres, un référent en matière de lutte contre le Harcèlement Sexuel et les Agissements Sexistes (HSAS), quelle que soit la taille de l'entreprise.

Par ailleurs, pour les entreprises de plus de 250 salariés, un référent (distinct de celui du CSE) devra obligatoirement être désigné par l'employeur.

Le référent HSAS est en charge d'orienter, d'informer et d'accompagner les salariés en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes.

L'objectif est de donner la possibilité aux salariés d'identifier un recours possible face à une situation ou des agissements qu'ils jugent inappropriés.

Pour être en capacité d'assurer pleinement ces missions, souvent complexes et sensibles, ils devront être suffisamment informés et formés sur le sujet.

Cette formation vous propose de bien clarifier le cadre légal et d'identifier les règles applicables au référent tout en lui permettant de se replacer dans le cadre général de la prévention du sexisme dans l'entreprise.

L'intérêt de cette journée est également d'aller au-delà de l'obligation formelle pour donner les moyens au référent d'être un relais utile et reconnu pour contribuer à la mise en œuvre d'une politique de prévention efficace dans ce domaine.

- · Référents HSAS du CSE
- · Référents HSAS de l'entreprise
- Membres du CSE ou de la CSSCT (titulaires et suppléants)
- · Responsables RH
- Dirigeants

## **Prérequis**

· Pas de pré-requis

## **Objectifs Pédagogiques**

- Maîtriser la terminologie du sexisme, et du harcèlement moral et sexuel au travail; s'approprier le cadre juridique associé, ainsi que les obligations de chacun sur ces questions,
- · Appréhender et comprendre les situations à risques dans l'entreprise
- Informer, sensibiliser et accompagner les interlocuteurs internes concernées par la lutte contre le Harcèlement sexuel et les agissements sexistes,
- · Détecter des situations ou agissements interdits
- Accueillir les victimes ou les témoins lors d'un signalement,
- Ecouter les personnes affectées, recueillir les éléments concrets, puis les accompagner et les orienter de façon appropriée
- Organiser ou mener des enquêtes suite à un signalement

## Pédagogie

- Exposé théoriques avec un support de formation projeté qui suit un livret remis aux stagiaires
- Mises en situations par un jeu de plateaux qui fait inter-agir le groupe
- Vidéos, et cas pratique avec utilisation de trames et de guides pratiques remis aux stagiaires.

## Evaluation des acquis tout au long de la formation

- · Recueil des attentes adressé aux stagiaires en amont
- Evaluation à chaud lors d'un jeu d'animation ou chaque stagiaire participe activement pour répondre à une question ou inter-agir avec le groupe.
- Quizz en salle

#### **Formateur**

 Formation animée par christophe LOIR, expert en prévention de la santé-sécurité et des risques psycho-sociaux depuis plus de 10 ans.



Fiche de formation page 2/2



# Référent en prévention du Harcèlement Sexuel et des Agissements Sexistes (HSAS)



# **Programme**

### 1 Terminologie et éléments constitutifs du Harcèlement sexuel et des agissements sexistes

- · Facteurs de risques psychosociaux au travail et formes de mal être
- Qu'est-ce que le harcèlement moral ? le harcèlement sexuel ? le sexisme ? les violences sexuelles ?
- Faire la distinction avec l'approche de la séduction
- · Le cadre juridique ? quels délits et quelles sanctions ?

### 2 Modes de détection, écoute et soutien de la victime

- · Détecter les signes avant coureurs de mal être, écoute et soutien de la victime
- · La dénonciation et le signalement des faits lors d'un entretien d'écoute
- · Informer l'employeur dés que nécessaire

## 3 Prévention du HSAS dans l'organisation de travail

- · La prévention et l'accompagnement des situations de HSAS
- · La posture et la déontologie du référent HSAS
- · Le rôle et les missions des acteurs internes et externes
- Les obligations de prévention des risques de HSAS et documentaires (RI, Affichage, documentation)
- · Supports de communication internes et éléments de sensibilisation

## 4 Accompagner la démarche suite la décision de mener une enquête

- · Organiser l'enquête dans les conditions adaptées
- · Procéder à l'enquête et accompagner la collecte des éléments de preuve
- · Accompagner le suivi du plan d'actions qui fait suite à l'enquête

# 5 Bilan de fin de formation

· Evaluations de fin formation et tour de table des participants

Fiche de formation page 3/2

Fiche de formation page 4/2

Fiche de formation page 5/2

Fiche de formation page 6/2

Fiche de formation page 7/2

Fiche de formation page 8/2

Fiche de formation page 9/2

Fiche de formation page 10/2

Fiche de formation page 11/2

# Memo

			?
▼	0	Synthese	
			Sy
			Sy
			nt he
			se
			Sy nt
			he
			se
			Sy nt
			he
			se
▼	0	Cas pratique 1	
	Г		Ca
			Ca Ca
_	0		Ca
_	0	Témoignage 1	Té
			Té
			Té
			Té
_	0	Témoignage 2	
			Té
_	0	(vide)	
	1		

Fiche de formation	page 12/2

Fiche de formation	page 13/2

Fiche de formation	page 14/2

Fiche de formation	page 15/2
-	
O Devilorand de Our	derland - 44600 SAINT NAZAIRE

Fiche de formation	page 16/2

Fiche de formation	page 17/2

Fiche de formation	page 18/2

Fiche de formation	page 19/2

Fiche de formation	page 20/2

Fiche de formation page 21/2

Fiche de formation page 22/2

Fiche de formation page 23/2

Fiche de formation page 24/2

Fiche de formation page 25/2

Fiche de formation page 26/2

Fiche de formation page 27/2

Fiche de formation page 28/2

Fiche de formation page 29/2

Fiche de formation page 30/2

Fiche de formation page 31/2

Fiche de formation page 32/2

Fiche de formation page 33/2

Fiche de formation page 34/2

Fiche de formation page 35/2

Fiche de formation page 36/2

Fiche de formation page 37/2

Fiche de formation page 38/2

Fiche de formation page 39/2

Fiche de formation page 40/2

Fiche de formation page 41/2

Fiche de formation page 42/2

Fiche de formation page 43/2

Fiche de formation page 44/2

Fiche de formation page 45/2

Fiche de formation page 46/2

Fiche de formation page 47/2

Fiche de formation page 48/2

Fiche de formation page 49/2

Fiche de formation page 50/2